

## BILAN REGLEMENTAIRE DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

### RAPPELS : OBJECTIFS

Le Bilan règlementaire des émissions de gaz à effet de serre vise deux objectifs :

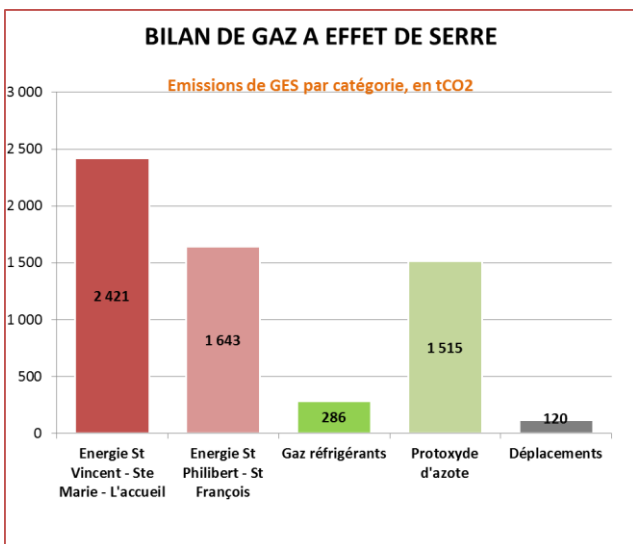
- ➔ Estimer les émissions de gaz à effet de serre d'une activité, et agir ensuite pour les réduire
- ➔ Estimer la dépendance d'une structure aux énergies fossiles, afin d'anticiper les conséquences économiques et sociales d'une hausse du coût de l'énergie.

*La présente étude constitue la mise à jour obligatoire de ce bilan, sur base des données 2017.*

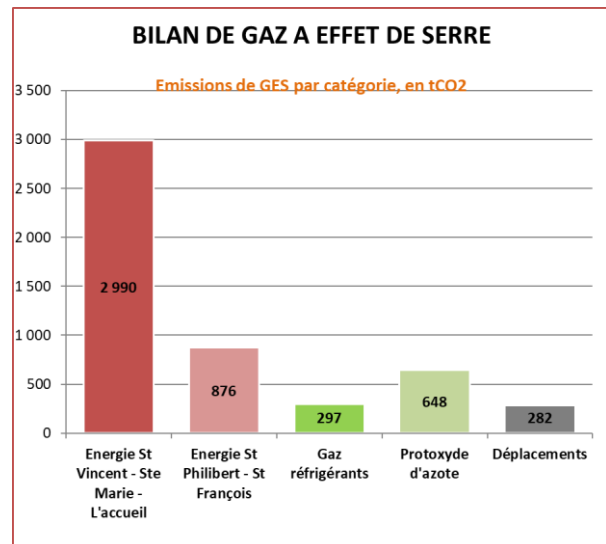
### RESULTATS

L'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Groupement hospitalier de l'institut Catholique de Lille ont été réparties par grandes catégories, reprises ci-dessous. Elles concernent les différents sites étudiés suivants :

- L'hôpital Saint Philibert à Lille
- L'hôpital Saint Vincent à Lille
- L'EHPAD « L'accueil »
- L'EHPAD Saint François de Sales
- La clinique Sainte Marie de Cambrai



*Situation référence : données 2011*



*Situation identique – données 2017*

- Energies (sites considérés) : consommations d'énergie (gaz, réseau de chaleur, fioul et électricité)
- gaz réfrigérants : utilisations liées à l'ensemble des installations de froid (climatisation, cuisine, etc.)
- Protoxyde d'azote : gaz médical contribuant à l'effet de serre
- Déplacements : déplacements du personnel dans le cadre professionnel

L'ensemble des émissions étudiées de gaz à effet de serre du Groupement hospitalier de l'Institut Catholique de Lille représente un total de **5.092 TeqCO2** (contre 5.986 TeqCO2 en 2011). Cela correspond aux émissions complètes d'un village de **566 français** (qui habitent, se déplacent, partent en vacances, mangent et s'équipent...). Ou encore, cela représente les émissions de gaz à effet de serre d'une voiture de ville qui ferait **84 aller/retour... terre/lune !**

La baisse des émissions entre 2011 et 2017, s'explique notamment par le raccordement de l'hôpital Saint Philibert à un réseau de chaleur alimenté par du bois. Néanmoins, ces émissions ont légèrement augmenté depuis 2014, en même temps que l'activité hospitalière.

## **ET APRES ?**

Le but du Bilan des émissions de gaz à effet de serre est de proposer des actions concrètes d'amélioration de ce constat. Dès lors, le comité de pilotage a réfléchi, avec EGEA Environnement, le bureau d'études qui a piloté cette opération, à des actions concrètes d'améliorations envisageables.

Les principales actions à mener concernent l'amélioration des performances du chauffage des bâtiments, avec la réalisation progressive de travaux d'efficacité énergétique (isolation, remplacement de menuiseries, etc.).

En parallèle, des actions de maîtrise des consommations électriques sont également réalisées : éclairages performant, récupération d'énergie sur les ascenseurs, etc.

Et n'oubliez pas, chaque geste compte !

Car l'énergie qui ne coûte rien et qui ne pollue pas... C'est celle que l'on ne consomme pas !

## TABLEAU RECAPITULATIF DES EMISSIONS

Les émissions concernées par l'obligation réglementaire représentent **5092 +/- 1484 TeqCO2**

			Valeurs calculées								
			Emissions de GES							Emissions évitées de GES	
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)	
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	572	0,05	0,03	0,00	582	0	57	0	
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	223	0,01	0,01	0,00	225	13	52	0	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	2	0,00	2,17	0,00	648	0	285	0	
	4	Emissions directes fugitives	0	0,00	0,00	0,13	297	0	110	0	
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)									
		<b>Sous total</b>	<b>797</b>	<b>0,06</b>	<b>2,20</b>	<b>0,13</b>	<b>1 751</b>	<b>13</b>	<b>503</b>	<b>0</b>	
Emissions indirectes associées à	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0,00	0,00	0,00	592	0	97	0	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, ch	10	0,00	0,00	0,00	2 548	0	854	0	
		<b>Sous total</b>	<b>10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 140</b>	<b>0</b>	<b>951</b>	<b>0</b>	
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	125	1,49	0,01	0,00	201	-13	30	0	
	9	Achats de produits ou services	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	10	Immobilisations de biens	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	11	Déchets	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	12	Transport de marchandise amont	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	13	Déplacements professionnels	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	14	Franchise amont	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	15	Actifs en leasing amont	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	16	Investissements									
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	18	Transport de marchandise aval	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	19	Utilisation des produits vendus	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	20	Fin de vie des produits vendus	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	21	Franchise aval	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	22	Leasing aval	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	23	Déplacements domicile travail	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
	24	Autres émissions indirectes	0	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	
		<b>Sous total</b>	<b>125</b>	<b>1,49</b>	<b>0,01</b>	<b>0,00</b>	<b>201</b>	<b>-13</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	

Données établies le 26 juillet 2018.